

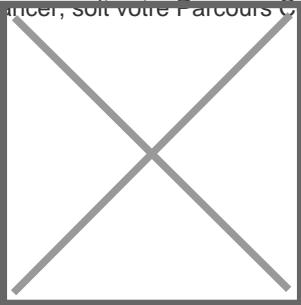
CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE

En résumé

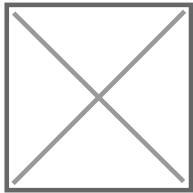
Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le [Certificat de Compétences en Entreprise](#) (CCE) est recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE COMPETENCES. RS5368 : [Consulter la fiche ici](#)

La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation.

La certification est éligible au CPF. Vous pourrez ainsi financer, soit votre Parcours Certifiant, soit votre portefeuille de preuves mais aussi l'examen de certification.



Sa reconnaissance est nationale et a une durée illimitée.



CCI France Réseau CCE <https://www.cci.fr/ressources/formation/formation-continue/cce>

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation maître d'apprentissage CPF niveaux 1 et 2 Marseille.](#)

Objectifs

La certification repose sur les domaines de compétences :

- Accueil et intégration au sein de l'entreprise et du collectif de travail,
- Organisation du parcours au sein de l'entité,
- Transmission des compétences et de la culture d'entreprise,
- Suivi et évaluation des acquis professionnels (en relation avec les différents acteurs impliqués)

Programme

Référentiel d'évaluation

1 – Accueil et intégration au sein du collectif de travail

- Organiser l'accueil d'un nouveau salarié en amont de son entrée dans l'entreprise, en définissant les conditions et supports à mettre en œuvre ou en veillant à l'application de la procédure interne prévue à cet effet, afin de favoriser son intégration au sein de l'entité et du collectif.
 - Informer l'ensemble des acteurs concernés directement ou non par la venue d'un nouvel arrivant, afin de les mobiliser et d'obtenir leur collaboration dans le processus d'accueil et de formation de celui-ci.
- Conduire un entretien d'accueil permettant de connaître le nouvel arrivant afin de commencer à poser les jalons des

Oui

Code RNCP / RS

RS5368

Référence

FDCLQ-0000-CCEETE-01

- Clarifier son rôle de tuteur auprès du nouvel arrivant et le contexte de l'accompagnement, en exposant les objectifs et les enjeux liés à cette période de transmission, afin de définir les modalités de leur collaboration et leur mode de fonctionnement.

2 – Organisation du parcours au sein de l'entreprise

- Analyser les expériences et acquis du nouvel arrivant en les mettant en rapport avec le métier concerné afin de définir les objectifs en termes de compétences / capacités qu'il devra acquérir ou développer au regard du métier visé.
- Organiser son parcours en tenant compte du profil de poste, des objectifs visés, des résultats à atteindre à chaque étape, afin de structurer une progression dans les apprentissages à réaliser.
- Définir les conditions dans lesquelles s'effectuera l'accompagnement du nouvel arrivant et les personnes ressources auxquelles il pourra faire appel, afin d'optimiser son parcours de formation au sein du collectif de travail.
- Négocier avec le nouvel arrivant les modalités de son accompagnement, afin de lui permettre d'avoir des éléments repères devant contribuer à développer son autonomie.

3 – Transmission des compétences et de la culture de l'entreprise

- Analyser, après les avoir sélectionnées, les situations professionnelles significatives porteuses des compétences clefs constitutives du métier, afin de déterminer les conditions permettant la transmission des techniques, savoir-faire, méthodes et codes relationnels du métier.
- Définir l'approche et les méthodes à mobiliser, en déterminant les conditions et moyens à mettre en œuvre, afin de faciliter l'acquisition progressive des capacités du tutoré et de s'assurer de sa bonne compréhension des éléments transmis.
- Accompagner le nouvel arrivant dans la réalisation des activités professionnelles en se positionnant de façon adaptée, sans se substituer à lui, en lui transmettant les informations et explications nécessaires, et en vérifiant son niveau de compréhension aux étapes clefs, afin de favoriser son intégration et sa mise en autonomie. Suivi et évaluation des acquis professionnels
- Définir les modalités de suivi et d'évaluation en précisant les situations et objectifs supports aux bilans, la fréquence et la nature de ceux-ci, afin d'effectuer le suivi des apprentissages et d'identifier les ajustements à apporter au parcours du tutoré.
- Mener des entretiens d'appréciation – bilan, point d'étape ou évaluation – en s'appuyant sur les informations recueillies, les faits observés et les résultats atteints, en partageant son analyse avec le tutoré, afin de l'aider à comprendre et à analyser ses pratiques, et en lui donnant des éléments repères devant contribuer à favoriser son autonomie dans la réalisation des activités du métier.
- Animer des réunions d'évaluation avec le tutoré et les différents professionnels collaborant à son intégration et à sa formation, en s'appuyant sur des critères préalablement définis, afin d'effectuer des appréciations objectivées et partageables.
- Analyser en concertation avec le tutoré, les différents bilans effectués avec lui et les autres professionnels, afin de déterminer les axes d'amélioration et les ajustements à apporter à son parcours.



Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active :

Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de formateur expert de son domaine.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.